

**Mercredi 11 juin 2014
de 12 h à 12 h 25**

Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036
2375, chemin de la Côte-S^{te}-Catherine, Montréal (Québec)

Exploration des effets aigus et subaigus des fumées de bitume chez les paveurs

Conférencière : Nathalie Laguerre, étudiante à la maîtrise (stage)

Directrice de recherche : France Labrèche, professeure au département

Responsable de stage : France Labrèche, Chercheure IRSST

Résumé

Les paveurs exposés aux fumées de bitume peuvent présenter des signes et des symptômes d'irritation des muqueuses, des voies respiratoires et de la peau. Depuis l'utilisation de nouveaux enrobés bitumineux plus écologiques, ceux-ci rapportent une exacerbation de leurs symptômes. Ce travail vise à déterminer quels sont les effets aigus et subaigus des fumées d'asphalte sur les paveurs.

Une revue de littérature portant sur des études épidémiologiques de terrain et des études de laboratoire, excluant les études animales, a été réalisée à partir entre autres des bases de données documentaires EMBASE, PubMed et Toxline, à l'aide de plusieurs mots clés dont fumées, bitumen, asphalt et acute effects. Des rapports scientifiques et techniques d'organismes reconnus ont aussi été consultés.

Les effets des nouvelles formules d'enrobés et la caractérisation de leurs émissions ne sont pas documentés. Ces émissions contiennent des substances irritantes telles que les aldéhydes et sensibilisantes telles que les acides résiniques. La concentration de ces substances dépend entre autres de la température d'utilisation des enrobés et du type de chaussée recherché. Aucun biomarqueur spécifique de ces nouveaux additifs n'a encore été identifiée; cependant les métabolites urinaires des hydrocarbures aromatiques polycycliques, notamment les 1- et 2-naphtols, sont à des concentrations décelables, bien que peu élevées.

Les enrobés modifiés semblent entraîner plus de signes et symptômes irritatifs des yeux et de la gorge que les enrobés conventionnels. Pour déterminer avec plus de certitude leurs effets aigus et subaigus, des études mesurant spécifiquement les substances potentiellement irritantes ou sensibilisantes devront être menées.